

NOTE D'INFORMATION

Madame, Monsieur,

Notre société est contrainte de procéder à un ajustement de ses tarifs de + 7,5 % à compter du 10 avril 2007.

Cette décision intervient, du fait de l'augmentation de nos charges d'exploitation dans un contexte de baisse continue de nos volumes transportés, et pour répondre à la demande de l'Etat dans le cadre de notre Délégation de Service public.

Nous vous remercions de bien vouloir prendre note de cette modification et de sa date d'entrée en vigueur.

Le Président

